

**AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA
(ALG)**

CONSEIL DES MINISTRES

CINQUANTE NEUVIEME SESSION ORDINAIRE

Bamako, le 27 janvier 2023



COMMUNIQUE FINAL

Janvier 2023

417, Avenue Kwamé N'KRUMAH - 01 BP 619 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél : (226) 25 30 61 48 / 25 30 61 49 - Fax : (226) 25 30 85 88

Site WEB : www.liptakogourma.org

La 59^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG) s'est tenue le 27 janvier 2023 à Bamako, sous la présidence de Monsieur **Lamine Seydou TRAORE**, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau de la République du Mali, Président en exercice du Conseil des Ministres.

Etaient présents :

- **Madame OUSSEINI Hadizatou YACOUBA**, Ministre des Mines pour la République du Niger ;
- **Monsieur Alousséni SANOU**, Ministre de l'Economie et des Finances pour la République du Mali ;
- **Madame Fatoumata BAKO/TRAORE**, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, chargée du Budget pour le Burkina Faso ;

I. Débats en plénière

Le Conseil des Ministres a examiné et amendé le projet d'ordre du jour et le projet de programme de travail proposé par la Réunion préparatoire des Experts.

Les travaux se sont déroulés en séance plénière dans cet ordre.

Les Ministres après avoir apporté quelques modifications, adopte le rapport de la Réunion préparatoire des Experts à la 59^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

Après les exposés des conclusions et recommandations de la Réunion préparatoire des experts et les échanges sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, le Conseil des Ministres :

1. **Adopte** le rapport d'activités du Secrétariat Exécutif au 31 décembre 2022 tel qu'amendé par les experts et instruit le Secrétariat Exécutif de faire ressortir dans ledit rapport les résultats par axe défini ;
2. **Prend acte** du rapport d'exécution du budget du Secrétariat Exécutif au 31 décembre 2022 et demande aux Etats membres le paiement à bonne date de leurs contributions ;
3. **Adopte** le programme d'activités annuel 2023 du Secrétariat Exécutif ;
4. **Arrête** le budget de l'Autorité pour l'exercice 2023, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de : **dix milliards neuf cent huit millions quatre cent quarante un mille deux cent dix-neuf (10 908 441 219) F CFA**, dont **huit cent treize millions trois cent mille sept cent trente-sept (813 300 737) F CFA** pour le budget de fonctionnement, d'équipement et d'investissement et **dix milliards quatre-vingt-quinze millions cent quarante mille quatre cent quatre-vingt-deux (10 095 140 482) F CFA** pour la tranche annuelle 2023 du Programme Triennal d'Investissements ;
5. **Fixe** la contribution de chaque Etat membre à la somme de : **Cent quatre-vingt-quatre millions soixante-quinze mille cent quatre-vingt-quatre (184 075 184) F CFA** ;
6. **Prend acte** du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;



7. **Instruit** le Secrétariat Exécutif dorénavant de donner des explications sur la mise en œuvre des recommandations issues du rapport du Commissaire aux Comptes sur le contrôle interne ;
8. **Instruit** le Secrétariat Exécutif à améliorer la présentation des documents ;
9. **Instruit** le Secrétariat Exécutif de tenir un tableau de bord pour la mise en œuvre exhaustive des instructions du Conseil des Ministres.

II. Débats en huis clos

A l'issue du huis clos, le Conseil des Ministres :

- **Adopte** le nouvel organigramme amendé du Secrétariat Exécutif tel qu'annexé au présent communiqué ;
- **Instruit** le Secrétariat Exécutif à lui présenter un organigramme cible après la mise en œuvre du mode budget programme ;
- **Décide** que le pourvoi des postes se fera progressivement en fonction des besoins de l'Institution.
- **Instruit** le Secrétariat Exécutif de préparer les projets d'actes de mise en conformité avec les textes de l'ALG, des décisions de la 58^{ème} Session ordinaire pour soumission à la Conférence des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement ;
- **Décide** de tenir sa 60^{ème} Session Ordinaire au Burkina Faso au cours du quatrième trimestre 2023.

A la fin de ses travaux, le Conseil des Ministres adresse ses sincères remerciements aux plus Hautes Autorités de la République du Mali et au Secrétariat Exécutif de l'ALG pour toutes les dispositions prises pour la tenue de la présente session.

Fait à Bamako, le 27 janvier 2023

**Pour le Conseil des Ministres,
Le Président en exercice**



Lamine Seydou TRAORE
Chevalier de l'Ordre National